BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1194

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

518 630 199 RCS Strasbourg.
SIMSE - SOCIÉTÉ D'IMAGERIE MÉDICALE STRASBOURG EUROPE.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 145260.00 EUR.
Adresse : 1, Rue de Zagreb, 67300 Schiltigheim.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODAC du traité de fusion SOCIETE ABSORBANTE SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE STRASBOURG EUROPE - SIMSE SELAS au capital de 145.260 euros Siège : 1 Rue de Zagreb – 67300 SCHILTIGHEIM RCS STRASBOURG : 518 630 199 SOCIETE ABSORBEE CABINET D'IMAGERIE MEDICALE – CIM DE LA MODER SELARL au capital de 2.160.000 euros Siège : 2 Rue de la Moder – 67500 HAGUENAU RCS STRASBOURG : 489 257 162 ACTIF APPORTE : 3.453.924 euros PASSIF PRIS EN CHARGE : 584.580 euros ACTIF NET APPORTE : 2.869.344 euros EFFET RETROACTIF FISCAL DE LA FUSION : Néant REMUNERATION DE L'ACTIF NET APPORTE : création de 198.839 actions nouvelles de 0,10 euros de valeur nominale chacune de la société absorbante à titre d'augmentation de son capital social, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 13,80873181 actions de la société absorbante pour 1 part de la société absorbée PRIME DE FUSION : 2.849.356,71 euros TRAITE DE FUSION : en date du 13 novembre 2024 déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 15 novembre 2024 et le 15 novembre 2024 au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg..